

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU MERCREDI 25 JANVIER 2023, À 19 H

Sont présents :

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Monsieur Patrick L'Heureux | Représentant des parents |
| Madame Catherine Munger | Représentante des parents |
| Madame Joëlle Perreault-Chabot | Représentante des parents |
| Madame Sophie Beaudry | Représentante des parents |
| Mme Andréanne Pouliot | Représentante des parents |
| Madame Caroline Robitaille | Enseignante |
| Monsieur Anthony Larouche | Enseignant |
| Madame Julie Amyot | Service de garde |
| Madame Annick Caron | Directrice |

Est absente :

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Myriam Lapointe-Breton | Personnel professionnel |
|------------------------|-------------------------|

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue et vérification de quorum

Mme Joëlle Perreault-Chabot souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Annick Caron mentionne que Mme Marlène Barras est absente pour une durée indéterminée et que c'est Mme Caroline Robitaille qui assistera aux réunions du CÉ en tant que membre substitut.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

M. Anthony Larouche propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 19

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 30 novembre 2022

Mme Catherine Munger propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 20

4. Suivi au procès-verbal du 30 novembre 2022

Mme Annick Caron informe les membres du conseil d'établissement que le budget utilisé pour la collation du 22 décembre est d'environ 150 \$.

Également, Mme Catherine Munger nous informe que la personne intéressée pour donner des ateliers d'anglais n'est pas disponible pour l'instant. D'autres démarches seront faites auprès de l'école Everest.

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de public.

6. Grille-matières 2023-2024

Mme Annick Caron présente la grille-matières pour l'année 2023-2024. Comme discuté lors de la réunion du 30 novembre, le statu quo est demandé pour l'anglais enrichi en 6^e année. Aussi, les enseignantes du préscolaire demandent 2 périodes en éducation physique.

Mme Caroline Robitaille propose l'adoption des contenus : adoptés à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 21

7. Critères de sélection du directeur d'établissement

Il est proposé par les membres du conseil d'établissement que si une personne souhaite présenter des critères de s'adresser à la présidente, Mme Joëlle Perreault-Chabot et celle-ci s'occupera de les acheminer au secrétariat général du CSS. La date limite pour acheminer vos critères est le 7 mars 2023.

Mme Andréanne Pouliot propose l'adoption de la façon de soumettre nos critères. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 22

Points d'informations

8. Bilan projet éducatif 2018-20123

Mme Annick Caron nous présente le bilan du dernier projet éducatif. Bien que quelques objectifs aient été atteints, il n'en demeure pas moins que la réussite et la bienveillance chez nos élèves demeureront des enjeux importants qui se retrouveront dans le nouveau projet éducatif.

9. Présentation et consultation du PEVR 2023-2027

Mme Annick Caron présente le PEVR 2023-2027. Les membres du conseil d'établissement sont invités à envoyer leurs commentaires à la présidente avant le 20 février 2023. La direction ainsi que la présidente rempliront conjointement le formulaire de la consultation.

10. Vidéo projet « sécurité routière »

En collaboration avec l'organisme d'accès transport viable, les élèves de la 6^e année de la classe de M. Anthony ont procédé à la captation de capsules vidéo en lien avec la sécurité routière aux abords de notre école. Une présentation est faite aux membres du CÉ. Par la suite, les capsules seront présentées aux élèves ainsi qu'aux parents de l'école.

Points fixes

11. Information de la direction et du personnel de l'école

- La 2^e session des parascolaires, sportifs et culturels débutera dans la semaine du 30 janvier 2023.
- Une belle évolution est notée au niveau des manquements majeurs. Une diminution est remarquée depuis le mois de septembre.
- Les travaux concernant le projet éducatif 2023-2027 avancent bien.
- Les élèves du 2^e et 3^e cycle ont reçu la visite du bédéiste Prouch. L'activité a été très appréciée.
- Le 6 février sera la journée d'inscriptions scolaires pour les futures classes maternelles 4 ans et 5 ans.

12. Parole à la technicienne du service de garde

- Lors de la journée pédagogique du 9 janvier, l'activité de Laser Tag a été très populaire et a énormément plu aux enfants.
- De nombreux efforts sont encore faits afin de récupérer les sommes des mauvais payeurs.
- La prochaine journée pédagogique aura lieu le 30 janvier et les enfants vivront des activités sous le thème de la Saint-Valentin.

13. Parole au représentant du Comité de parents

La représentante au Comité de parents, Mme Sophie Beaudry, nous fait un compte rendu de la dernière rencontre. Lors de cette rencontre, le PEVR 2023-2027 a été présenté.

14. Bons coups

Mme Joëlle Perreault-Chabot remercie Mme Annick Caron et Mme Caroline Giguère pour leur don pour le défi des têtes rasées au profit de leucan.

Mme Catherine Munger veut souligner le travail de M. Alexandre Cayer auprès de l'équipe de basket des garçons 3^e/4^e année. Elle en profite également pour souligner le travail de M. Anthony Larouche auprès de l'équipe de garçons 5^e/6^e année et de M. Sylvain auprès de l'équipe féminine.

M. Patrick L'Heureux tient à remercier Mme Joëlle Perreault-Chabot pour le transport de nombreux joueurs de l'équipe de basket.

15. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Sophie Beaudry, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 21 h 22.

Résolution 028 – CE 22/23 – 23

Annick Caron
Directrice

Joëlle Perreault-Chabot
Présidente